

Mettre la biodiversité au cœur du développement

Un aide-mémoire pour passer en revue le potentiel d'intégration du NBSAP d'un pays



Empowered lives.
Resilient nations.
Initiative Pauvreté-
Environnement

La Convention sur la diversité biologique (CDB) recommande que les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) de la deuxième génération soient utilisés comme instruments pour l'intégration de la biodiversité dans les principaux processus, plans et politiques de développement. Mais comment savoir si votre NBSAP sera adapté à la situation ? Répond-il aux principaux enjeux du développement – ceux qui engendrent un potentiel en faveur de la biodiversité et ceux qui peuvent présenter des problèmes ? Le NBSAP a-t-il du sens pour les acteurs du développement et traduit-il leurs préoccupations ? Les bonnes personnes ont-elles participé à son élaboration ? Est-il directement lié aux plans, programmes et financement du développement ?

Cet aide-mémoire donne une simple structure pour passer en revue le NBSAP d'un pays et le processus aux termes duquel il est élaboré afin de veiller à ce qu'il renferme les éléments essentiels à l'intégration de la biodiversité. L'essence même de l'aide-mémoire a été testée par rapport aux NBSAP révisés dans plusieurs pays d'Afrique et, si les questions suggérées sont censées faciliter le processus d'examen, elles n'ont rien d'exhaustif – vous souhaiterez peut-être en poser d'autres.

Cet outil est un produit du projet NBSAP 2.0 d'intégration de la biodiversité et du développement, financé par l'Initiative Darwin. Pour un complément d'information sur le projet et pour découvrir d'autres outils d'intégration, consultez www.iied.org/nbsaps

Ou adressez un email à dilys.roe@iied.org ou abisha.mapendembe@unep-wcmc.org

Sommaire

- Pourquoi procéder à un examen de l'intégration ?
- Points à prendre en compte
- Participation au processus de révision du NBSAP
- Preuve d'une attention aux préoccupations de développement
- Lien avec d'autres politiques, stratégies et plans de développement et de financement
- Lien avec d'autres secteurs ou programmes particuliers
- Cadre de suivi
- Financement et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du NBSAP
- Stratégie de communication pour soutenir une mise en œuvre réussie
- Appropriation et potentiel pour une mise en œuvre réussie

Le Forum des NBSAP (nbsapforum.net) a produit un cadre permettant l'examen par les pairs des NBSAP sur l'ensemble des procédures et thématiques pertinentes et il aborde l'intégration. Cet outil s'inscrit en complément du cadre et se concentre sur les éléments d'intégration des NBSAP, en donnant une idée plus détaillée du niveau d'intégration entre biodiversité et développement qui a pu être atteint.

Cadre d'examen par les pairs : nbsapforum.net/#read-resource/725

Pourquoi procéder à un examen de l'intégration ?

Un examen de l'intégration du NBSAP et de son processus d'élaboration vérifie qu'il se penche sur la biodiversité dans le contexte des aspirations de développement d'un pays et qu'il s'agit donc d'un instrument utile pour intégrer la biodiversité dans le développement et vice versa. L'examen peut être entrepris à tout moment mais il est préférable de l'envisager au début, au milieu et à la fin du processus pour laisser une période d'adaptation au fil du processus. L'examen a deux objectifs principaux :

1. Examiner dans quelle mesure le NBSAP traite des préoccupations de développement
2. Examiner la qualité du NBSAP comme moyen d'intégrer la biodiversité dans les plans et politiques de développement national.

L'examen pourra être entrepris par l'équipe en charge du NBSAP dans le cadre du processus global de planification, révision, finalisation et contrôle qualité du NBSAP ou il pourra être commandité par des tiers – par exemple, le ministère de la Planification ou le ministère de l'Environnement. En fonction de l'objet général de l'examen – mais aussi du contexte, du budget et du temps disponibles –, l'examen pourra prendre différentes formes :

- **Examen interne** – l'organisation chef de file entreprend l'examen sans faire intervenir de tiers
- **Examen intérieur par les pairs** – commandité par l'organisation chef de file en demandant la participation d'autres ministères, d'organisations non gouvernementales et d'experts nationaux indépendants
- **Examen international par les pairs** – commandité par l'organisation chef de file mais faisant intervenir des ministères équivalents et des organisations non gouvernementales, des instituts ou des particuliers d'un ou plusieurs autres pays.

La réalisation d'un examen par les pairs plutôt que d'un examen interne présente des avantages supplémentaires, en ce sens qu'elle soutient un apprentissage mutuel entre collègues, ministères ou pays et un sentiment d'appropriation intergouvernementale. Comme il s'agit aussi d'un processus plus objectif, cela peut permettre aux gouvernements de gagner un soutien de l'opinion pour ce qui peut se révéler être un choix politique délicat ou une décision difficile d'allocation de ressources.

Points à prendre en compte

L'examen a besoin d'évaluer dans quelle mesure le NBSAP révisé a été pertinent et efficace dans l'intégration des préoccupations de biodiversité dans les priorités de développement, aussi bien du point de vue du processus de révision que de sa teneur.

Il doit se demander si les acteurs du développement ont participé au processus de révision et comment, car le NBSAP a moins de chances d'être pertinent et efficace s'il a été préparé en vase clos et s'il s'est concentré exclusivement sur la biodiversité. Le NBSAP doit présenter des arguments convaincants en faveur de la biodiversité comme opportunité de développement. Et il doit examiner comment la biodiversité est affectée par les politiques et les activités de développement.

Vous aurez besoin de réfléchir et de poser des questions sur :

- La manière dont s'est déroulé le processus de révision du NBSAP
- Qui a participé au processus et comment les différents points de vue ont été pris en compte dans la rédaction
- Si le NBSAP témoigne d'une attention accordée aux priorités de développement
- Le lien avec les politiques, stratégies et plans majeurs de développement ou les programmes impulsés par le gouvernement
- Le lien avec des secteurs particuliers
- Le cadre de suivi proposé pour les activités du NBSAP
- La valeur des plans de financement et de mobilisation des ressources en termes de développement pour soutenir la mise en œuvre des NBSAP
- L'efficacité de la stratégie de communication dans l'engagement des intérêts de développement.

Nous abordons chacune de ces questions de manière plus détaillée dans les pages suivantes. Nous suggérons le genre de points que vous souhaitez peut-être explorer et les questions que vous voudrez peut-être poser. Nous ne suggérons nullement quelles seraient les réponses idéales à ces questions – il n'y a pas de « bonne » ou « mauvaise » réponse et chaque pays sera différent.

Participation au processus de révision du NBSAP

Le NBSAP a plus de chance d'être efficace s'il intègre les préoccupations de biodiversité avec les priorités de développement et si les acteurs clés du développement dans l'ensemble du gouvernement se l'approprient tout autant que le ministère de l'Environnement. Par conséquent, il vaut la peine d'évaluer comment les autres ministères (Finance, Planification, Énergie, Mines, Agriculture, etc.) ont été impliqués dans le processus de révision du NBSAP, au même titre que les acteurs non gouvernementaux, y compris la société civile et le secteur privé.

- Qui a dirigé le processus de révision et fixé les termes de référence ?
- Quels types de réunions ont eu lieu ?
- Quels secteurs du développement ont été impliqués dans le processus de révision à l'échelle nationale ou locale ?
- Comment ont-ils été impliqués et quelle a été la qualité de leur participation tout au long du processus ?

Par exemple, le processus de révision a-t-il été :

- Instructif – en fournissant à toutes les parties une information équilibrée et objective pour les aider à comprendre les enjeux, les options, les opportunités et/ou les solutions ?
- Consultatif – en priant les gens de fournir des commentaires, qui peuvent ou non avoir été considérés et pris en compte, le cas échéant, pour l'élaboration d'autres solutions et la prise de décisions clés ?
- Réellement participatif et motivant – c'est-à-dire que les participants ont été directement impliqués dans la détermination et l'influence du processus même et ont apporté leurs contributions à l'élaboration et à la mise en œuvre du NBSAP, et est-ce que toutes les aspirations des participants ont été parfaitement comprises et systématiquement prises en compte ?

Preuve d'une attention aux préoccupations de développement

Le NBSAP sait-il :

- Reconnaître l'état de pauvreté du pays et de localités et de groupes sociaux particuliers ?
- Se pencher sur la valeur de la biodiversité et sur le rôle actuel et potentiel qu'elle peut jouer dans la prévention et la réduction de la pauvreté et ce que cela signifie pour le développement local/régional/national ?
- Identifier des enjeux de distribution importants en termes d'actifs et de résultats de biodiversité/développement, notamment par rapport aux localités ou aux groupes sociaux identifiés ou encore au sein de secteurs précis de développement ?
- Formuler des recommandations, des mesures ou des stratégies claires afin de maximiser le potentiel que recèle la biodiversité pour la prévention et la réduction de la pauvreté et pour une croissance économique équitable ?
- Faire preuve d'une sensibilisation aux processus de développement qui contribuent à la perte de biodiversité et formuler des recommandations, des mesures et des stratégies claires sur la manière de limiter ces pertes ?

Lien avec d'autres politiques, stratégies et plans de développement et de financement

Le NBSAP comprend-il :

- Des liens manifestes avec le Plan national de développement (PND) ou l'équivalent ? Sait-il reconnaître et réagir aux objectifs du PND ? Tient-il compte du calendrier du PND, sachant que celui-ci est généralement basé sur un cycle quinquennal ?
- Des réponses pertinentes aux influences plus larges « en amont » du PND, telles que les politiques macroéconomiques et fiscales et les réponses nationales aux ODD probables ?
- Des liens évidents avec d'autres processus de planification stratégique locaux, infranationaux, nationaux tels qu'un plan de développement durable, des stratégies environnementales/des plans d'action ou des programmes de gestion communautaire des ressources naturelles et des systèmes de prise de décisions ?
- Des liens évidents avec des processus nationaux et/ou infranationaux d'examen de la budgétisation et des dépenses publiques, en vue de mobiliser des fonds pour soutenir la mise en œuvre du NBSAP ?

En juillet 2014, les participants à un atelier du projet NBSAP 2.0 ont passé en revue le projet de NBSAP remanié préparé par le Botswana. Felix Monggae, membre de l'équipe en charge de la révision du NBSAP, a expliqué ce qu'il avait recherché : « Nous voulions qu'ils se demandent si nous avons englobé suffisamment de choses ; avons-nous les mécanismes pertinents de suivi et d'évaluation à chaque étape ; avons-nous rempli notre mandat en termes d'intégration et, vis-à-vis des autres secteurs, ont-ils pu se retrouver dans le document que nous venons de préparer ? »

Les commentaires ont été constructifs et bienvenus, a-t-il déclaré, et des efforts utiles ont été déployés pour rendre le résumé exécutif « percutant, pertinent et concis ».

Voir l'interview intégrale avec Felix Monggae à propos du processus de révision du NBSAP sur : www.iied.org/talking-about-mainstreaming-biodiversity

Lien avec d'autres secteurs ou programmes particuliers

Le NBSAP fait-il ressortir :

- Des liens manifestes avec les stratégies de développement d'un secteur particulier – notamment les forêts, l'agriculture, l'utilisation des sols, le tourisme, la fabrication industrielle et l'eau ?
- Des liens évidents avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, ayant trait notamment au changement climatique et à la dégradation des terres ?
- Des liens manifestes avec les stratégies de développement et de bien-être humains, telles que la sécurité alimentaire, la santé, la réduction des risques de catastrophe et l'égalité des sexes ?
- La question de savoir si la perte ou la conservation de biodiversité sont susceptibles de menacer, de compromettre ou même d'inverser les produits et les résultats observés dans un secteur particulier ou des programmes stratégiques donnés, ou encore le bien-être de groupes sociétaux particuliers, y compris les plus vulnérables, et si oui, comment ?
- Comment des stratégies ou des programmes sectoriels particuliers donnent-ils lieu à des pertes de biodiversité ou au contraire contribuent-ils à la conservation ?
- Dans quelle mesure des secteurs particuliers peuvent-ils utiliser leurs mandats et leurs mécanismes essentiels (p. ex. l'aménagement du territoire) pour aider à réduire la perte de biodiversité ou pour atténuer l'impact de la dégradation des écosystèmes, voire même faire une contribution positive sur tous les fronts ?

Les considérations liées à la biodiversité et l'environnement sont désormais des éléments indissociables du secteur du BTP

En Ouganda, le ministère du Foncier, du Logement et de l'Urbanisme déploie actuellement un projet baptisé Soutien de l'Ouganda au développement des infrastructures municipales (Uganda Support to Municipal Infrastructure Development – USMID), financé par la Banque mondiale. Quatorze municipalités sont couvertes par le plan qui porte essentiellement sur la construction et la réfection de routes municipales en bitume. Dans l'un des projets de construction de la commune de Soroti, les consultants environnementaux employés par le ministère soucieux de respecter une nouvelle obligation institutionnelle de tenir compte des préoccupations environnementales dans toutes les décisions clés, ont recommandé que la nouvelle route soit rétrécie à un certain endroit, pour éviter d'avoir à abattre des irokos rares (*Milicia excelsa*) vieux de trois quarts de siècle.

L'entrepreneur avait déjà commencé à abattre les arbres mais il a été obligé de mettre un terme à ses opérations.

Cadre de suivi

Afin de déterminer si le cadre de suivi du NBSAP permet le suivi des efforts d'intégration de la biodiversité, demandez-vous si :

- Le NBSAP prévoit à la fois des résultats en termes de développement et des résultats en termes de biodiversité
- Le NBSAP comprend des indicateurs et des cibles clairs pour surveiller les progrès de l'intégration de la biodiversité dans les politiques et les plans de développement et inversement
- Le Bureau national des statistiques, le ministère des Finances, le ministère de l'Industrie etc. utilisent les informations relatives à la biodiversité et les associent aux données socioéconomiques pertinentes
- Le NBSAP renferme des cibles et des actions nationales de biodiversité qui sont particulièrement pertinentes pour l'intégration dans le développement et qui contribuent aux éléments d'intégration du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et des objectifs d'Aichi
- Le PND et les politiques sectorielles comprennent des cadres de rapportage qui traduisent des cibles et des indicateurs NBSAP pertinents.

À quoi ressemblerait une intégration de la biodiversité réussie ?

Lors de l'atelier sur les NBSAP 2.0 Intégration de la biodiversité et du développement qui s'est tenu en juillet 2014 en Namibie, les participants ont conclu que l'intégration réussie de la biodiversité débouche sur une large gamme de résultats en termes sociaux, économiques et environnementaux, y compris :

Du point de vue de la biodiversité même

- La politique du gouvernement et le grand public témoignent d'un soutien en faveur de l'amélioration de la conservation de la biodiversité ainsi que d'une gestion et d'une utilisation durables des services écosystémiques
- Les pouvoirs publics veillent à ce que des plans d'aménagement [fondés sur des scénarios] pour une résilience écologique soient élaborés et mis en œuvre de façon réussie à tous les niveaux
- D'autres secteurs consultent systématiquement et de façon proactive les secteurs associés à la biodiversité en matière de développement national, infranational et local
- Les secteurs public et privé intègrent de plus en plus la biodiversité et les services écosystémiques dans leurs propres activités.

D'un point de vue social

- Les planificateurs du développement et de la conservation invitent et habilitent les communautés locales et autochtones à participer pleinement aux plans d'action et aux réformes pertinentes en matière de développement et de conservation.
- La biodiversité et les services écosystémiques contribuent de manière concrète à la sécurité des moyens de subsistance et à la création de richesse au niveau des particuliers et des ménages, de la communauté et bien d'autres.
- Les avantages, les coûts et les risques que pose la gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques sont partagés équitablement.

D'un point de vue financier/économique

- L'analyse régulière des tendances montre que les investissements associés à la biodiversité et aux services écosystémiques augmentent en termes de portée et de diversité
- Les pouvoirs publics apportent un financement afin d'honorer leurs engagements aux termes de la CDB
- La dépendance relative des activités liées à la biodiversité vis-à-vis des budgets du ministère de l'Environnement tend à diminuer
- Les investissements consacrés à la biodiversité et aux services écosystémiques génèrent un bon taux de retour
- Les contributions de la biodiversité et des services écosystémiques à l'économie sont suivies de près grâce à des outils et méthodes de mesure solides au sein des systèmes financiers nationaux
- Les investissements dans la gestion de la biodiversité et des écosystèmes débouchent sur une réduction des coûts attribués à la gestion de crise en cas de catastrophe naturelle.

Source : Déclaration de Windhoek sur la manière de réussir l'intégration de la biodiversité, juillet 2014

Financement et mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du NBSAP

Le NBSAP montre-t-il comment le soutien financier sera fourni ou indique-t-il des plans pour mobiliser les ressources financières des secteurs public et privé afin de mettre en œuvre les recommandations et les actions qu'il prescrit ?

En Ouganda, une collaboration interministérielle plus étroite contribue à une plus grande appréciation de la biodiversité

L'Autorité nationale pour la gestion de l'environnement (NEMA) de l'Ouganda a mis un point d'honneur à faire participer les principaux ministères et agences tels que le ministère des Finances, du Plan et du Développement économique (MFPED) et l'Autorité nationale de planification au processus de révision du NBSAP. La NEMA a travaillé en étroite collaboration avec un économiste désigné, qui a pris part aux réunions du comité en charge du NBSAP et a rendu compte à ses collègues. Cela a permis au personnel du MFPED de mieux comprendre et d'apprécier les enjeux de biodiversité et leur importance pour le processus de développement.

Une meilleure appréciation contribue à l'intégration du NBSAP ougandais dans le plan national de développement de 2014. Celui-ci fournira un financement de l'ordre de 6,2 milliards de shillings ougandais (US\$) (environ 2.500.000 dollars US) pour les activités NBSAP sur la période quinquennale.

Par ailleurs, sa meilleure appréciation de l'importance de la biodiversité a incité le MFPED à accroître de 3 milliards Ushs par an (1.200.000 dollars US) le budget de la NEMA pour couvrir la gestion des impacts environnementaux des développements pétroliers et gaziers dans une zone riche en biodiversité (le Rift Albertine). Le pétrole et le gaz sont des enjeux clés émergents dans le NBSAP ougandais.

Stratégie de communication pour soutenir une mise en œuvre réussie

Dans quelle mesure le NBSAP renferme-t-il une stratégie de communication qui garantit un engagement aussi bien avec les milieux du développement et ceux de la biodiversité ? Y a-t-il :

- Des publics cibles identifiés ?
- Des messages sur mesure susceptibles d'évoluer au fil du temps ?
- Des idées concernant les moyens de toucher les publics cibles et de les aider à échanger des informations et des plans entre eux, y compris en termes de circuits et de produits ?

Y a-t-il un budget réaliste pour mettre en œuvre la stratégie de communication ?

Le processus de révision du NBSAP a-t-il bénéficié d'une couverture médiatique locale/nationale ?

En termes de calendrier, la stratégie de communication affiche-t-elle des plans à plus d'un an, en reconnaissant qu'il s'agit d'un processus permanent qui a besoin d'être passé en revue régulièrement et que des changements doivent être apportés à la stratégie en conséquence ?

Appropriation et potentiel pour une mise en œuvre réussie

L'efficacité du NBSAP en tant qu'instrument d'intégration de la biodiversité dans la planification, la budgétisation et le suivi du développement sera renforcée si tous les décideurs, praticiens et organisations de la société civile concernés parviennent à s'approprier la stratégie et le plan d'action révisés.

Dans quelle mesure existe-t-il un accord large sur le processus et la teneur du NBSAP :

- Au sein des grandes instances gouvernementales nationales, et en particulier les ministères du Plan et des Finances ?
- Au sein des principaux secteurs pertinents pour les potentiels et les problèmes de biodiversité, tels que l'agriculture, les pêches, les forêts, le secteur minier et l'industrie ?
- Au sein des collectivités et des administrations au niveau local ainsi que des groupes communautaires ?
- Au sein des institutions du secteur privé (p. ex. des opérateurs ou associations d'écotourisme) et des organisations de la société civile ?
- Au sein du public – sachant que l'intégration de la biodiversité dans les comportements individuels est un défi à long terme, dont les objectifs ne cessent de changer ?

Y a-t-il eu, ou y aura-t-il, un comité parlementaire ou un débat sur le NBSAP et les questions qu'il soulève ?

Durant le processus de révision du NBSAP en Namibie, le comité de révision, qui comprenait un représentant du Bureau du Président, a organisé un atelier de haut niveau couronné de succès avec des politiciens pour les informer du processus et de la mise en œuvre du NBSAP et pour encourager son appropriation. Une fois finalisé, le NBSAP révisé a été transmis au Cabinet pour aval et il a été approuvé à la fin de 2014.

Le contenu du présent rapport ne traduit pas nécessairement le point de vue ou les politiques du PNUE, des organisations ayant contribué au projet ou des éditeurs.

Comment savoir si votre NBSAP conviendra pour servir d'instrument à l'intégration de la biodiversité dans des politiques, des plans et des processus de développement clés ? Répond-il aux principaux enjeux de développement – ceux qui engendrent un potentiel en faveur de la biodiversité et ceux qui peuvent présenter des problèmes ? Le NBSAP a-t-il du sens pour les acteurs du développement et traduit-il leurs préoccupations ? Les bonnes personnes ont-elles participé à son élaboration ? Est-il directement lié aux plans, programmes et financement du développement ?

Cet aide-mémoire donne une simple structure pour passer en revue le NBSAP d'un pays afin de veiller à ce qu'il renferme les éléments essentiels à l'intégration de la biodiversité. L'essence même de l'aide-mémoire a été testée par rapport aux NBSAP révisés dans plusieurs pays d'Afrique et, si les questions suggérées sont censées faciliter le processus d'examen, elles n'ont rien d'exhaustif – vous souhaiterez peut-être en poser d'autres.

Cet outil est un produit du projet NBSAP 2.0 d'intégration de la biodiversité et du développement, financé par l'Initiative Darwin. Pour un complément d'information sur le projet et pour découvrir d'autres outils d'intégration, consultez www.iied.org/nbsaps

Ou adressez un email à dilys.roe@iied.org ou abisha.mapendembe@unep-wcmc.org

L'IIED promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

Institut international pour l'environnement et le développement
80-86 Gray's Inn Road, London WC1X 8NH, Royaume-Uni
Tél : +44 (0)20 3463 7399
Fax : +44 (0)20 3514 9055
email : info@iied.org www.iied.org

@iied

www.facebook.com/theIIED

Télécharger d'autres publications à partir de www.iied.org/pubs



Knowledge
Products

Outil

Février 2015

Biodiversité

Mots clés :

Intégration, Stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité, Convention sur la diversité biologique (CDB)



NBSAP 2.0 est financé par l'Initiative Darwin du gouvernement britannique, qui aide les pays riches en biodiversité mais pauvres en ressources financières à mettre en œuvre leurs engagements aux termes des conventions internationales sur la diversité biologique. Le projet bénéficie également du concours financier de UKaid du gouvernement britannique ; néanmoins, les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Royaume-Uni.